

Tommy Robinson libéré, amaigri, méconnaissable... de retour chez lui !

écrit par Christine Tasin | 1 août 2018



<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/01/la-liberation-de->

[tommy-robinson-est-une-victoire-pour-la-resistance-europeenne-a-lislam/](#)

Première video très émouvante...

Seconde video, que nous traduirons dès que possible :

Qu'il est maigre... Que lui ont-ils fait subir ? Les ordures....





C

ommentaires de Richard Friand :

Ce jour 1er août, la cour se réunissait pour donner son verdict sur l'appel de Tommy Robinson.

Le juge président l'appel a statué dès le début que la cour rejetait l'appel contre le verdict de Canterbury de l'an dernier (3 mois de prison avec sursis pour entrave à la justice), mais qu'elle cassait le procès de Leeds, et que Tommy devait être libéré dès aujourd'hui.

Ezra Levant, l'ancien patron de Tommy l'an dernier, patron de The Rebel Media, a twitté pendant et juste avant le verdict, assistant à la session à la demande de la famille de Tommy.

Il précise en attendant les juges qu'il a appris les conditions inhumaines de détention de Tommy.

Les autorités laissaient les prisonniers tambouriner à la porte de la cellule de Tommy et lui crier après, y compris des menaces de mort.

Il y a une fenêtre dans la cellule de Tommy, pour avoir de

l'air frais, surtout qu'il a fait très chaud pendant le mois écoulé en Angleterre. Les autorités laissaient des détenus cracher par cette fenêtre, si bien que Tommy a dû la fermer. Encore une forme de torture psychologique (et quelque peu physique).

Les matons ont laissé "accidentellement" ouverte la porte de la cellule de Tommy à 3 occasions, le laissant risquer une agression physique grave.

Tommy n'était autorisé à téléphoner chez lui qu'à l'heure du déjeuner, quand ses enfants étaient à l'école (les grandes vacances anglaises ont commencé le 14 juillet dernier). C'était une décision punitive et arbitraire de la part de la prison.

Non seulement une peine de prison de 13 mois pour entrave à la justice était inouïe, sans précédent en Angleterre et disproportionnée, mais en plus, Tommy était à l'isolement et dans des conditions de détention punitives et scandaleuses. Même Amnesty International n'a pas daigné s'intéresser au cas de Tommy, puisqu'il n'est pas de gauche.

Quant aux journalistes de Reporters sans Frontières, où étaient-ils ? Tommy a été explicitement emprisonné pour avoir fait un reportage sur un procès. C'est en raison de son journalisme qu'il a été condamné. Mais Reporters sans Frontières l'a totalement ignoré, car Tommy n'est pas de gauche.

Aucun journaliste n'a été emprisonné en Angleterre (sans parler d'une durée de 13 mois) depuis 1949.

Revenons au verdict.

Le verdict du procès de Leeds est cassé. Tommy est libéré sous 2 conditions : qu'il ait un autre procès pour le délit d'entrave à la justice à Leeds, et qu'en attendant, il ne se présente pas à moins de 400 mètres du tribunal de Leeds.

Dans ses attendus, la cour admet que le procès de Leeds

n'aurait pas dû avoir lieu le jour de l'arrestation de Tommy. Il s'agit d'une admission à mots couverts que le procès de Tommy a été fait à la hâte, tel un procès stalinien.

Rien de précis sur sa prétendue faute n'a été signifié à Tommy lors de son procès à Leeds. La nature de son entrave à la justice n'a pas été dûment précisée, ce qui est une faute.

Dans la courte explication donnée par le juge de Leeds, nulle référence à une action précise n'a été faite tant dans l'accusation que dans les attendus de sa sentence.

Le temps n'a pas été accordé à Tommy pour plaider sa défense, ce qui est encore une faute grave de la part du juge de Leeds. La longueur de la sentence est inappropriée. Le juge d'appel précise : "Il doit y avoir un sens de proportion par rapport à la faute attribuée. Quand une peine de prison si longue est décidée, elle ne devrait pas l'être aussi rapidement après les faits", donnant au défendant le temps de préparer sa défense.

"Une condamnation à la prison immédiate a été prononcée dans les 5 heures après les faits incriminés", ce qui est totalement hors norme, et met le juge de Leeds en bien mauvaise posture.

Il est aussi reproché au juge de Leeds d'en avoir fait un délit criminel plutôt que de droit commun. De telles erreurs (le juge d'appel dit bien "erreurs") ont de sérieuses conséquences sur la classification du prisonnier (signifiant que Tommy a été maltraité outrageusement en prison).

Les 3 juges d'appel ont spécifié qu'après le procès "confus" de Leeds, Tommy a été traité de façon injuste.

Tommy apparaît fatigué et très amaigri sur les photos de sa sortie de prison.

Je n'ose imaginer ce à quoi il a dû faire face !

Désormais, les autorités britanniques doivent savoir qu'elles ne peuvent plus se moquer du public, et qu'elles ne peuvent plus traiter Tommy injustement.

Tommy avait prévu de longue date des vacances avec sa famille

vendredi prochain 3 août. Elles sont bien méritées ! On le voit ici rentrant chez lui et retrouvant les siens.